



Montataire
VILLE DE L'OISE

Vivre !

LE MAGAZINE D'UNE VILLE SOLIDAIRE - N° 43 - NOVEMBRE 2007



Notre ville

Sommaire

Notre ville : Etre une personne handicapée	3
Août-Septembre à Montataire	4
Edito du Maire	5
Culture	6
Réunions de quartier	7
Forum associations	8 et 9
Intercommunalité	10
International : Ingrid Betancourt	11
Associations, brèves	12
Tribune libre	13
Portrait : Kalid Korchi	14
Etat-civil, brèves	15

Journées européennes du patrimoine



Vivre ! - N° 43 - Novembre 2007

Vivre ! : Magazine mensuel officiel
de la Ville de Montataire
Directeur de la publication : Jean-Pierre Bosino
www.mairie-montataire.fr

Pour des



Nous avons den
Buzin, Adjointe
à Stéphane G
finances et à la
moine, de
Commission acc
créée par la m
chir, avec les
tions d'handica
aménagement
permettre aux p
et à mobilité ré
lieux publics.
aura lieu le 8 j

Qu'est-ce qui a
place de cette
La loi du 11 fév
munes à rendre
ment commun
2015. De plus
le cadre de div
pales, que les
loisirs et les li
sibles à cette
Ville a donc s
vie quotidien
pées et à mob
les personnes
tés pour se dé
Nous avons f
les personnes
tions qui les
près de leurs
groupe de tra

Pour une autonomie des personnes handicapées



Nous avons demandé à Marie-Paule Buzin, Adjointe aux affaires sociales et à Stéphane Godard, Adjoint aux finances et à la maintenance du patrimoine, de nous présenter la Commission accessibilité. Celle-ci a été créée par la municipalité pour réfléchir, avec les habitants, les associations d'handicapés et les élus, aux aménagements à entreprendre afin de permettre aux personnes handicapées et à mobilité réduite l'accès à tous les lieux publics. La prochaine réunion aura lieu le 8 janvier 2008.

Qu'est-ce qui a motivé la mise en place de cette commission ?

La loi du 11 février 2005 oblige les communes à rendre accessibles tous les bâtiments communaux et les transports avant 2015. De plus nous avons constaté, dans le cadre de diverses commissions municipales, que les transports, le logement, les loisirs et les lieux publics sont peu accessibles à cette partie de la population. La Ville a donc souhaité agir pour faciliter la vie quotidienne des personnes handicapées et à mobilité réduite ainsi que toutes les personnes qui rencontrent des difficultés pour se déplacer.

Nous avons fait le choix de travailler avec les personnes handicapées et les associations qui les représentent pour être au plus près de leurs besoins dans le cadre d'un groupe de travail devenu une commission

municipale à part entière.

Montataire est ainsi la troisième commune de l'Oise à mettre en place une telle commission.

Il a d'ores et déjà été dégagée la somme de 90 000 €, en dehors du budget 2008, pour installer un ascenseur en Mairie centrale qui devrait être fonctionnel dès le mois de mars prochain afin de permettre à tous les Montatairiens, comme l'impose la loi, de se rendre au bureau de vote. Ceci évitera d'installer à nouveau une rampe d'accès provisoire.

Quels sont les axes de travail de la commission ?

Nous travaillons à la fois sur tout ce qui concerne la vie quotidienne (logement, loisirs, transport, etc.) et sur les travaux à entreprendre pour rendre accessibles les bâtiments municipaux.

Nous avons donc entrepris avec le Directeur adjoint des Services techniques et les associations d'handicapés la visite de tous les bâtiments municipaux afin de recenser les aménagements nécessaires pour en permettre l'accès à tout public.

Concernant les transports, les Services techniques ont répertorié les trente arrêts de bus que compte la ville afin d'estimer les travaux à mettre en œuvre pour les adapter aux personnes handicapées et aux bus à plancher bas achetés par la CAC. Cela devrait représenter 7000 à 8000 € par arrêt de bus.

Tous les travaux seront planifiés dans le cadre d'une programmation pluriannuelle car il n'est évidemment pas possible de tout réaliser d'un coup. Toutefois, nous souhaiterions aménager assez rapidement les passages protégés avec des dispositifs qui permettront de repérer où commencent et où se terminent ces derniers.

Désormais chaque fois que nous construisons ou rénovons, nous devons penser à l'accessibilité des personnes handicapées et à mobilité réduite.

Nous allons par ailleurs travailler avec les bailleurs sociaux et les commerçants afin de les sensibiliser à la problématique du handicap.

Pour ce qui est des loisirs, même s'il reste beaucoup à faire, il existe déjà des choses. Citons par exemple le Palace : les personnes qui ne peuvent pas s'y rendre parce qu'elles rencontrent des difficultés pour se déplacer peuvent désormais téléphoner au Service culturel pour tenter de trouver une solution.

Durant le Forum des associations, pour la première fois des associations d'handicapés ont pu y participer car la municipalité a mis en place une signalétique adaptée. Le nouvel Espace de rencontres est entièrement accessible aux personnes handicapées.

Les clubs de handball et de tennis ont ouvert des sections pour les personnes handicapées.

Signalons également qu'il existe un certain nombre de places de stationnement, non nominatives, réservées aux personnes handicapées.

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre Cécile Verdebout, Directrice du CCAS, au 03 44 27 55 31

Le Conseil Général a mis en place un réseau de transport desservi par des véhicules spécialement aménagés permettant à toute personne handicapée, titulaire d'une carte d'adhérent, de se déplacer à l'intérieur du département de l'Oise.

N'hésitez pas à le contacter au 03.44.06.60.20 ou à envoyer un mail à handi-contact@cg60.fr



Vernissage de la fresque de "peinture rapide" réalisé par les jeunes montatairiens avec le peintre Franck Bouroullec et en concertation avec les habitants, dans le cadre d'une démarche d'insertion soutenue par les pouvoirs publics et par l'entreprise AKZO-NOBEL de Montataire



Inauguration de l'expo d'art contemporain "À contrario" à l'église Notre-Dame de Montataire



Fête des sports, initiation à la pratique de différentes disciplines sportives organisée par le Conseil général et les clubs sportifs de Montataire



Cérémonie en l'honneur des citoyens ayant nouvellement acquis la nationalité française, en présence de M. Couallier, 1^{er} adjoint au Maire, de M. Blanchard, Conseiller général, et de M. Aïssou, Sous-préfet



Réception d'accueil des nouveaux enseignants exerçant à Montataire



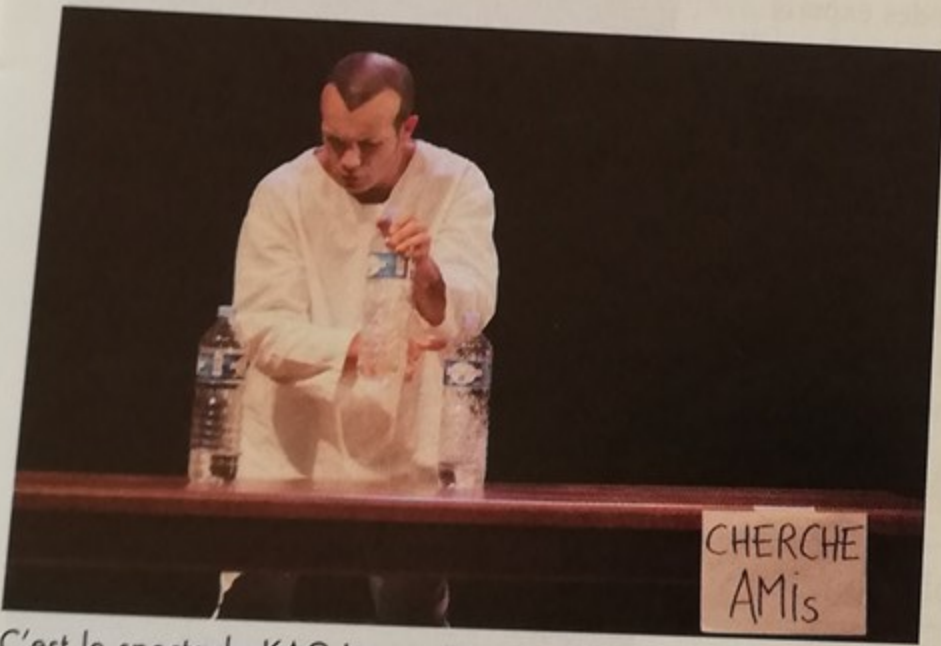
Inauguration des cours de tennis rénovés



Présentation du nouveau minibus à disposition des associations et des services municipaux



Noce d'Or de M. et Mme Delahaye



C'est le spectacle KAO interprété par Joël Colas qui a ouvert la saison culturelle 2007-2008 au Palace de Montataire



Noce d'Or de M. et Mme Lemaire

L'édito du Maire

Agir ensemble pour répondre aux besoins

Les réunions de quartier pour préparer le budget ont commencé. Ces rencontres nous permettent d'examiner ensemble ce qui a été entrepris en 2007 et ce qui est prévu pour 2008 dans un contexte difficile puisque de nouveau notre Ville connaîtra une baisse du produit fiscal attendu pour la taxe professionnelle versée par l'entreprise Arcelor-Mittal. À cela s'ajoute la perspective d'une baisse importante des dotations de l'État.



Dans ces conditions, si l'on veut maintenir notre position de ne pas augmenter la part municipale des impôts pour la quatrième année consécutive, il nous faudra continuer à gérer notre budget avec beaucoup de responsabilité. Les efforts de tous, en particulier du personnel municipal, nous ont permis de maintenir l'ensemble de nos services et de dégager quelques possibilités d'investissements pour répondre aux besoins.

Mais est-il utile de préciser que nous ne sommes pas en situation de créer des services nouveaux quels qu'ils soient alors même qu'ils seraient nécessaires pour certains en matière de petite-enfance ou pour nos retraités ? Cela passe ainsi par refuser toute demande visant à pallier les carences de l'Etat et celles et ceux qui voudraient nous entraîner sur ce terrain prendraient une lourde responsabilité.

Ensemble, nous avons à agir afin d'obtenir les moyens pour notre ville de répondre aux besoins de ses habitants. C'est aussi ce qu'explique l'Association des Maires de France en souhaitant une vraie réforme de la fiscalité locale. De ce point de vue, l'ouverture de notre Espace de rencontres, au-delà des goûts et des couleurs, comme l'on dit, vient démontrer par son niveau de réservation qu'il était bien attendu; je souhaite que toutes et tous y trouvent du plaisir à se réunir pour un événement familial, associatif ou municipal.

Jean-Pierre Bosino

Culture

Exposition «Les conditions de la femme à travers le monde» réalisée par les élèves du Centre de formation des apprentis en bâtiment de l'Oise et leur professeur Christèle Legrand. En partenariat avec l'association Femmes Solidaires de Montataire, cette exposition a lieu dans le hall du Palace jusqu'au 8 novembre.

Exposition Ocrisse

Dessin et tableaux à la mine de plomb. Cet artiste montatairien croise les inspirations de la France et de l'Afrique, avec patience et réflexion. Pierre Appolinaire Ocrisse dessine avec une force de caractère qui s'exprime dans l'intensité des nuances de gris.

Jeudi 8 novembre - Palace - 19 h

Apéro-Théâtre "Jusqu'à ce que la mort nous sépare"

Lecture jouée du texte de Rémi De Vos

Présenté par la compagnie Chenevoy dans le cadre de sa résidence triennale sur Montataire.

Simon célibataire endurci retrouve à l'occasion des funérailles de sa grand-mère, sa mère et son amour de lycée. Ce qui s'annonçait comme des retrouvailles émouvantes vire vite au cauchemar et Simon se retrouve piégé entre ces trois femmes !

Entrée libre

9-10-11 novembre

La compagnie Creilloise

Parabellobas sera en résidence au Palace, et vous propose de venir découvrir leur travail en répétition publique. Dimanche 11 novembre à 17 h au Palace. Un spectacle qui lie la danse à la jonglerie.

Entrée libre

Mardi 13 novembre

Un spectacle jeune public pour les scolaires

Nickel Chrome

Sans parole, cette aventure d'une SDF qui croise, par hasard le destin d'un jeune cadre dynamique, nous rappelle Cendrillon, un conte moderne.

Vendredi 16 novembre

20 h 30 - Palace

Théâtre

Le temps qu'il nous reste

Compagnie L'échappée, texte d'Olivier Gosse

Comment échapper à son destin quand on est une jeune femme habitant une cité, qui ressemble à tant d'autres, avec un père absent, un frère perdu, des voisins qui se débattent avec leur propre vie ? Myriam y croit et tente de le faire, comme le papillon de nuit attiré par le faisceau de lumière.

De 4 à 10 €

Des ateliers d'écriture et de parole ont lieu autour de ce spectacle, n'hésitez pas à nous contacter.

Mercredi 21 novembre 20 h 30

Palace

Théâtre-humour

Conférence

sur la pifométrie

de Luc Chareyron

Une vraie-fausse conférence où il est question de la tendance à vouloir tout mesurer, calculer, peser - de la tendance à laisser la réalité aux mains des experts ... mais finalement, l'incertitude n'est-elle pas une donnée essentielle pour préserver notre liberté ?

De 4 à 10 €

Vendredi 23 novembre - Palace

Auditions pour la sélection des groupes picards pour le Printemps de Bourges. Organisé par Divine mélodie

Mercredi 28 novembre 11 h

Palace

Je nais papier

Théâtre d'objet - Jeune public

Un spectacle zen et poétique pour approcher la création du monde tout en douceur et en finesse loin des fureurs, des couleurs et du bruit du monde (séances scolaires les 29 et 30 novembre)

4 €

Vendredi 30 novembre 19 h

Palace

Apéro Théâtre

Lecture jouée d'un texte de Philippe Sabres.

Présenté par la compagnie Chenevoy dans le cadre de sa résidence triennale sur Montataire. Entrée libre



Pour tous renseignements :
Le Palace - service culturel
de Montataire - 03 44 24 69 97

Billet de la Compagnie Chenevoy Bonjour à tous !

Les mois de septembre et d'octobre ont été riches en nouveautés et rencontres pour la Compagnie Chenevoy.

Après un détour début septembre par la Bulgarie où nous sommes partis raconter la vie de Simon lors du Festival International du Théâtre, nous avons pris possession de notre nouveau bureau au 41 rue Abel Lancelot. Qui dit nouvelle adresse dit aussi nouveau numéro, n'hésitez donc pas à nous joindre au 03 44 55 29 75.

Arrivée avec le bureau et les meubles, Anne-Gaëlle De Gardezabal est la nouvelle recrue de la compagnie. Elle travaille à la communication et la diffusion.

Les Ateliers théâtres de la compagnie ont repris le mercredi 26 septembre. Cette année ils sont consacrés au grand spectacle issu de la résidence des auteurs. Autours de ce projet, l'Apéro rencontre du 18 octobre a été riche d'idées et laisse présager le meilleur.

En septembre la compagnie a participé à l'inauguration de l'Espace de Rencontres et a lu un extrait des Biclounes de l'Argilière de Roger Vallet lors de la Fête du Livre.

Après leur succès l'année dernière, les Apéros Théâtre reviennent au Palace, à 19 h, les 8 et 30 novembre. Le 8 avec la reprise du texte de Rémi De Vos, Jusqu'à ce que la mort nous sépare, et le 30 avec une nouvelle création, Seurs secrètes, de Philippe Sabres. Nous espérons vous voir aussi nombreux que l'année dernière à venir siroter votre «verre de théâtre» en notre compagnie...

Bien dans



Je participe, C'est le moment d'en parler !

La municipalité de Montataire accorde une grande importance à associer les habitants à la **préparation du budget municipal**. C'est la raison pour laquelle dès octobre bien avant le débat d'orientation budgétaire, M. le Maire et la municipalité **consultent les habitants** chaque année lors de **réunions publiques de quartier et de rencontres spécifiques en direction des jeunes, des enseignants, des responsables d'associations, des commerçants et artisans**.

Chaque année, ce sont entre 500 à 600 personnes avec les agents communaux qui expriment leurs besoins, prennent connaissance des possibilités de financement du fonctionnement des services et des investissements, dialoguent avec les élus pour enrichir leur réflexion et leur permettre de définir des orientations budgétaires conformes aux intérêts des habitants.

Ces réunions font l'objet de comptes rendus systématiques écrits et diffusés à la population. Cette démarche d'information et de communication permet à chacun de mieux connaître à la fois les besoins exprimés et les capacités de la Ville d'y répondre. Elle encourage des moments de partage entre habitants et élus, d'écoute entre citoyens pour susciter des réponses collectives et démocratiques. **Elle permet aux élus d'être toujours plus près des préoccupations de nos concitoyens.**

Depuis de nombreuses années, le budget de la commune est ainsi élaboré avant d'être débattu et voté par les élus.

Cette année, comme les années précédentes la situation reste difficile. Les décisions du gouvernement, les pertes de recettes dues en particulier à la baisse des contributions des entreprises à travers la Taxe professionnelle et celle du Foncier bâti industriel pour celles qui réduisent leurs activités nous conduisent à vous proposer de poursuivre nos efforts pour une gestion très rigoureuse.

Notre volonté est dans ce cadre de pouvoir continuer à assurer les services et à investir dans notre ville sans que pour notre part nous décidions une augmentation des taux d'imposition, pour la 5ème année consécutive.

Pour parler entre nous de tout cela, les Montatairiens de tous les quartiers et de toutes les générations sont invités à ces rencontres conviviales qui ne sont pas des réunions de spécialistes du budget. Au contraire, le Maire et les élus vous montrent que le budget de la commune c'est un peu comme le budget d'une grande famille, le diaporama présenté en guise d'introduction est à la portée de tous et permet d'engager un échange sur vos besoins et les moyens d'y répondre. **Ce que vous direz servira aussi aux élus et aux services pour mieux mesurer les attentes.**

N'hésitez plus, venez à ces rencontres et si vous ne pouvez vous rendre à celle de votre quartier nous vous attendons à celle qui vous conviendra en fonction de vos disponibilités. Il y en a onze d'octobre à décembre, vous avez donc le choix, nous vous y accueillerons avec grand plaisir.

Dates des réunions de quartiers

Centre de loisirs	Salle centre de loisirs	vendredi 12 octobre	18 h 30
Libération,	Salle de la Libération	Mardi 16 octobre	18 h 30
Résidence Hélène	Salle Résidence Hélène	Mardi 23 Octobre	18 h 30
Joliot-Curie	Ecole Joliot-Curie	Vendredi 26 Octobre	18 h 30
RCCEM	Salle RCCEM	Mardi 30 Octobre	18 h 30
Jacques Decour	Salle Elsa Triolet	Mardi 6 Novembre	18 h 30
Maurice et Lucie Bambier	École M. et L. Bambier	Vendredi 9 Novembre	18 h 30
Paul Langevin	École Paul Langevin	Mardi 13 Novembre	18 h 30
Henri Wallon	École Henri Wallon,	Jeudi 15 Novembre	18 h 30
Casanova	École Casanova	Mercredi 21 Novembre	18 h 30
Fonds de Montataire	Salle Fonds de Nogent	Vendredi 23 Novembre	18 h 30

Associations présentes au Forum :
 Comité des Fêtes, Service des Sports, OMS, Service culturel,
 Echo du Palace, JADE, AMEM, Harmonie municipale, Billard club,
 Photo club, Échanges Franco-Allemands, Volley-club, Don du sang,
 Canoë-Kayak, Aïkido, Olympic Karaté club, Société mycologique,
 ABSS, Mons ad Theram, France-Palestine, Vidéo travelling,
 Secours Populaire Français, Aquatic Club, Advasum,
 Société de Chasse, Vertical club, Espérance Municipale, Basket Ball,
 Tennis de table, Hand ball club, AMOI, Montataire Athletic,
 Judo club, Association des Fonds de Montataire, Tennis club,
 Crématisse de l'Oise, Abrach'Kor, Femmes Solidaires.



Forum des Ass





Associations



Pour un développement concerté des territoires

La Communauté de communes de l'agglomération creilloise (CAC), de Pierre Sud Oise, les communes de Laigneville, Mogneville et Monchy Saint Eloi (appartenant à la communauté de communes du Liancourtois) se sont associées pour élaborer un Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) qui doit leur permettre de penser ensemble leur développement.

Voilà en effet plusieurs années que les élus de la CAC se sont rendus compte qu'il était nécessaire de penser un certain nombre de questions, comme l'habitat, le transport ou l'environnement, à une échelle beaucoup plus large que la commune ou la CAC afin de trouver des réponses ambitieuses. C'est pourquoi la CAC, Pierre Sud Oise et les trois villes de la Communauté de communes du Liancourtois se sont engagées dans l'élaboration d'un SCOT. Ce document doit ainsi permettre la mise en cohérence des différentes politiques menées sur ces territoires en matière d'habitat, de déplacement, d'environnement, de développement économique et commercial et d'aménagement de l'espace.

Ce sont en effet des questions qui doivent être abordées sur des échelles territoriales très larges. Prenons l'exemple du logement dont la crise impose aux communes de s'associer pour construire, partout où c'est possible, des logements de qualité tout en respectant une répartition intelligente. De la même manière pour le transport, même si la CAC est relativement bien dotée avec le STAC, les difficultés auxquelles sont confrontées les communes limitrophes limitent les possibilités de déplacement de l'ensemble des habitants du Bassin creillois, y compris ceux qui vivent sur le territoire de la CAC.

Les décisions prises que ce soit en matière de logement, d'environnement, de transport ou de développement économique, entraînent des conséquences sur l'ensemble des communes du Bassin et non pas seulement sur le territoire des villes direc-



tement concernées. Ainsi l'installation d'un centre commercial dans une commune aura des répercussions, notamment sur le commerce de proximité, de toutes les villes voisines. De même concernant l'environnement, il est tout à fait insuffisant de penser cette question à l'échelle d'une seule ville, la pollution ne connaissant pas de frontière. Il existe donc un intérêt évident à mutualiser les projets et les moyens pour maîtriser tout processus de développement, c'est ce qu'on appelle communément le développement durable. C'est pourquoi le SCOT impose aux communes de respecter un principe de mixité urbaine et sociale, de respect de l'environnement ainsi qu'un principe d'équilibre entre développement urbain, activités agricoles, zones sururbanisées et peu habitées, zones riches et moins riches. Pour élaborer le SCOT, un syndicat mixte a été constitué le 13 septembre dernier. Celui-ci est composé de onze membres représentant la CAC, Pierre Sud Oise et

les trois communes du Liancourtois, une composition qui changera après les élections municipales. Un chargé de mission va d'ores et déjà être recruté afin de mener une étude s'étalant sur trois ans de manière à déterminer les conditions d'élaboration du SCOT. Il s'agit dans un premier temps d'établir un diagnostic qui permettra d'identifier les enjeux et de dégager des perspectives, qui aboutiront à la rédaction du SCOT. Chacune de ces études fera l'objet d'une concertation préalable avec la population.

Ingrid Betancourt

Se joignant à la campagne internationale demandant la libération d'Ingrid Betancourt, enlevée par les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) le 23 février 2002, le Conseil municipal a voté, à l'unanimité, une motion déclarant cette dernière citoyenne d'honneur de la ville de Montataire, comme l'avait été Nelson Mandela lorsqu'il était détenu dans les prisons sud-africaines pendant l'apartheid.

Alors qu'elle menait campagne pour se présenter aux élections présidentielles en Colombie, la sénatrice Ingrid Betancourt a été enlevée par les FARC en compagnie de sa directrice de campagne Clara Rojas. Franco-colombienne, Ingrid Bétancourt est née à Bogota, en Colombie, le 25 décembre 1961. Fille d'un ancien ministre puis ambassadeur auprès de l'UNESCO, elle a vécu une partie de son enfance en France; elle a acquis la nationalité française après son premier mariage avec un Français. Elle est retournée vivre en Colombie en 1990 où elle a rejoint le ministère colombien des Finances avant d'être élue députée en 1994 puis sénatrice en 1998. C'est la même année qu'elle a fondé son parti Oxygeno Verde.

La militante politique a été enlevée alors qu'elle se rendait à San Vicente del Caguan pour apporter son soutien au Maire de cette commune qui appartenait à son parti. Le jour de son enlèvement, le Président de la république de l'époque, Javier Pastrana, se rendait dans cette même ville en hélicoptère mais avait refusé à Mme Betancourt la possibilité de voyager en compagnie des journalistes qui se trouvaient à bord. Celle-ci s'y est alors rendue par la route malgré le danger. Elle a alors été enlevée par les FARC, principal groupe d'opposition armée, rejoignant ainsi les 900 otages qu'ils détiennent dont 62 personnalités politiques.

Les FARC proposent aux différents gouvernements qui se succèdent depuis plus de six ans un échange humanitaire qui permettrait la libération des otages politi-

ques contre celle de 500 de ses combattants. Toutes les familles de prisonniers soutiennent cette proposition et s'opposent à la volonté du Président Uribe de les libérer par la force car cela menace la vie des otages.

Si lors de cette campagne, on a couramment évoqué et de manière tout à fait légitime les otages détenus par les FARC, on ne peut ignorer le sort des 7000 personnes enlevées depuis 1997 par les escadrons de la mort* et dont les corps n'ont jamais été retrouvés. Ceci avec la complicité de l'armée colombienne, une collusion d'intérêts dénoncée régulièrement par toutes les organisations internationales des droits de l'homme.

Difficile également de taire la répression, menée par l'armée, contre les militants, surtout syndicaux.

Grâce, notamment, à la campagne internationale demandant la libération de Mme Betancourt, le Président Uribe n'a pas eu d'autre choix que d'accepter la médiation proposée par le Président vénézuélien



Hugo Chavez pour parvenir à l'échange humanitaire proposé par les FARC et amorcer un début de règlement du conflit. Il reste à espérer que le Président Uribe, soutenu par les USA, ne torpillera pas ces négociations et laissera toute liberté d'agir à Hugo Chavez.

* Groupes paramilitaires d'extrême droite.

Ingrid Betancourt, citoyenne d'honneur de Montataire

Le Conseil municipal du 25 juin 2007 a déclaré Madame Ingrid Betancourt citoyenne d'honneur de la ville de Montataire.

Madame Ingrid Betancourt, citoyenne franco-colombienne, candidate à l'élection présidentielle dans le pays, qui agissait pour des négociations en faveur de la paix entre le gouvernement colombien et les Forces armées révolutionnaires (FARC) a été prise en otage par ces dernières.

Par sa décision le Conseil municipal de Montataire à l'unanimité se joint à tous les efforts entrepris pour un accord humanitaire permettant la libération de tous les otages et des prisonniers politiques dans le conflit armé qui en Colombie dure depuis plusieurs dizaines d'années.

Il est ainsi l'interprète de la volonté des citoyens de contribuer à une solution pacifique et durable pour laquelle s'est courageusement engagée Madame Ingrid Betancourt.

Le Conseil municipal de Montataire assure la famille de Madame Ingrid Betancourt de son soutien et de sa solidarité.

Réforme du code de l'urbanisme

A compter du 1er octobre 2007 :

Nouvelle procédure pour les citoyens qui souhaitent construire, aménager ou démolir un bien immobilier

Vous envisagez de construire, d'aménager ou de démolir un bien immobilier, vous devez demander l'autorisation aux autorités pour engager ces travaux.

Il faut pour cela vous rendre au Service de l'urbanisme des Services techniques municipaux, rue Ginisti à Montataire.
Les agents de l'urbanisme vous accueillent les lundis et jeudis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h et les autres jours uniquement sur rendez-vous.
Les agents vous remettront un imprimé selon votre demande, qui sera accompagné de la liste exhaustive de toutes les pièces à fournir.
Lors du dépôt de votre dossier vous serez informés des délais d'instruction notifiés par un récépissé qui vous sera remis.
Pour être dirigé dans votre démarche, n'hésitez pas à contacter l'agent d'accueil des Services techniques municipaux qui pourra vous donner les premières informations nécessaires au **03 44 64 45 45**.

Société Ouvrière d'Horticulture et de Tempérance de Montataire

En vue du règlement annuel des jardins et graines, vous êtes priés de vous présenter au local de la société, avenue de la Libération à Montataire les :

Samedis 17 ou 24 Novembre de 9 h à 17 h sans interruption

En échange des cotisations, il vous sera remis la carte pour l'année 2008. Ne pas oublier votre carte 2007.

Montataire remporte le concours du fleurissement

La ville de Montataire a une nouvelle fois remporté le concours départemental des villes et villages fleuris de l'Oise.

Saluons le travail remarquable des agents du Service Espaces verts.

Femmes Solidaires Projection-Conférence sur le thème de la prostitution

Samedi 1er Décembre 2007 de 14 h 00 à 18 h 00 au Palace à Montataire

- Sabine Salmon, Présidente nationale de Femmes Solidaires
- Simone Bernier, membre du Collectif national de Femmes Solidaires
- Stephanie Cordellier, sociologue, spécialiste du système prostitutionnel à l'ADRIC (Association de Développement de l'Interculturel pour la Citoyenneté)
- Dominique Lhuillery, Responsable de formation à l'Amicale du Nid.



Court-métrage réalisé par l'association Femmes Solidaires de Montataire, avec le concours de Christian Capelli, Réalisateur et formateur cinéma, et l'aimable participation du Comité Femmes Solidaires de la Seine-St-Denis.

Le concours photo, c'est bientôt...

La remise des Prix aura lieu le samedi 17 novembre à 18 h, dans les salons de la RPA à Montataire.

Les expositions auront lieu :

- du 10 au 17 novembre 2007, dans les salons de la résidence Maurice Mignon (RPA)
- du 19 novembre au 2 décembre 2007 dans la galerie marchande du centre Leclerc
- du 4 au 31 décembre 2007 à la maison du Conseil général, 15, rue Victor Hugo à Creil

Travaux

Passage à niveau

À l'occasion des travaux entrepris par la SNCF pour rénover la ligne de chemin de fer Creil-Beauvais par Montataire, les passages à niveau qui jalonnent la ligne seront fermés à la circulation piétonne et automobile jusqu'au 7 novembre inclus (sauf le week-end de la Toussaint durant lequel les travaux seront interrompus et le passage autorisé).

Un itinéraire de déviation a été mis en place et des passerelles ont été installées pour permettre le passage des piétons. Des navettes de bus sont à votre disposition pour remplacer les trains supprimés et la gare demeure ouverte.

Oise-Habitat et la Municipalité ont dévoilé la plaque sur la tour du 19 mars qui s'appelle désormais la "Résidence Croix Louis II"



Groupe communiste et républicain

Budget 2008

Les réunions publiques ont commencé et sans faire de catastrophisme, la situation n'est pas réjouissante pour le proche avenir. La perte d'emplois industriels sur notre ville, une taxe professionnelle qui chute de 2,6 millions dès 2010 (Arcelor Mittal) et des dotations de l'Etat dont le total est à la baisse ne permettent pas d'envisager dès 2008 l'avenir sereinement.

Malgré tout, consciente des difficultés financières des familles, la majorité municipale propose pour la 4ème année consécutive 0 % d'augmentation d'impôts locaux par la ville tout en maintenant les services à la population, mais ne peut en développer plus au risque de peser sur l'impôt (5 emplois de plus = 1 % d'impôt en plus), ou de réduire, voire supprimer tout ou partie de services. Par exemple, nous n'avons pas de police municipale parce que l'Etat par sa police nationale doit assurer la sécurité publique, par contre nous avons un service Citoyenneté-Prévention-Médiation qui effectue un travail remarquable qu'aucune police municipale ne réalise. D'autant que le transfert sur les collectivités territoriales des dépenses de l'Etat est le fil conducteur du gouvernement qui exige toujours moins de services publics et de personnel.

Il est vrai qu'il est au service des plus riches et du MEDEF à qui il a octroyé, dès sa mise en place, de nouveaux cadeaux fiscaux pour 15 milliards d'euros et qui sous prétexte de « faille » voudrait faire payer au peuple l'addition, y compris en bradant le patrimoine national tel EDF-GDF, en accélérant sa privatisation pour le plus grand profit des gros actionnaires.

La philosophie du pouvoir en place est la liquidation des acquis du Programme national de la Résistance de 1945 telle la sécurité sociale.

C'est dans ce contexte, auquel nous ne nous résignons pas, que nous préparons donc le budget 2008 de la ville qui sera voté avant les élections.

Face à cette politique qui renforce toutes les inégalités et les dérives ségrégatives, les élus communistes et républicains de Montataire soutiennent activement les propositions de la taxation des produits financiers et l'instauration d'une cotisation sur les stock options (sorte de super prime pour les plus hauts revenus) à hauteur de celles sur le travail. Ils manifesteront le 22 novembre avec tous les autres élus qui exigent une véritable réforme de la fiscalité des collectivités asphyxiées par le gouvernement.

Les élus du groupe communiste et républicain

Groupe socialiste et républicain

Une nuisance presque ordinaire

Il ne se passe désormais plus une semaine sans qu'un accident ou incident ne soit relaté dans la presse concernant une mini-moto ou un quad non homologué. A Montataire, nous ne sommes hélas pas épargnés par le phénomène «pocket bike» quelque soit le quartier (19 Mars, Résidence Hélène, Gabriel Péri, Avenue Guy Môquet etc).

Ces mini-motos ont tout pour séduire : un prix ultra compétitif (à partir de 100 €), des vitesses de pointe atteignant parfois 90 km/h et une taille réduite (40 cm) qui permettent à leurs utilisateurs de se faufiler partout. De plus, l'effet de mode popularise grandement ce type de véhicule.

Pourtant, ces mini-motos comme certains quads ne sont pas homologués pour circuler sur la voie publique. Elles présentent même un sérieux danger pour les autres usagers comme pour les conducteurs. La conduite a en effet lieu sans casque, ni protection et les nuisances sonores sont énormes mais que ne feraient pas certains jeunes pour quelques minutes d'adrénaline. Alors que la 8ème semaine de la sécurité routière vient à peine de se terminer, une question se pose : y-a-t-il un moyen de supprimer ces mini-motos ?

Oui des solutions sont possibles. Tout d'abord, des contrôles doivent avoir lieu chez les revendeurs par les douanes et les services de la répression des fraudes comme c'est le cas en Seine-Saint-Denis, département pilote en la matière. Ensuite, le code de la route et la loi du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance prévoient une amende de 3750 € (plus de 30 fois le prix de vente de certaines «pocket bike»), une immobilisation et une destruction des véhicules incriminés doivent être appliquées. En effet cette loi autorise la confiscation, l'immobilisation ou la mise en fourrière des engins non homologués mais ne s'applique que sur la voie publique. Nous proposons donc de prendre un arrêté municipal concernant les parcs et parkings municipaux afin que la confiscation de ces mini-motos puisse avoir lieu partout à Montataire pour la protection et la sécurité de tous. Contact : 03-44-64-44-37, psmontataire@laposte.net ou <http://www.montataire.parti-socialiste.fr/>

Stéphane GODARD

Groupe «Montataire Pour Tous»

Dans cette même rubrique, le mois dernier je vous parlais de la circulation et du stationnement dans le centre ville. J'attirais l'attention sur l'aménagement du parking de la place de la mairie qui semble nécessaire. Les socialistes de Montataire dans le courant du mois d'octobre ont diffusé un journal qui proposait une zone bleue dans le centre ville et posaient la question s'il fallait créer une police municipale à Montataire ?

Pour ce qui est de la zone bleue il faut très vite prendre des mesures dans ce sens je soutiens leur projet «d'oxygéner» notre ville. Nous ne pouvons pas continuer à voir des véhicules qui stationnent n'importe où et n'importe comment ; Certains pour des périodes de plusieurs jours ou semaines.

Pour ce qui est d'une police municipale le document faisait ressortir un nombre d'avantages que certainement, vous êtes nombreux à partager. Rappelons-les : respecter les arrêtés municipaux, contacts avec les gardiens d'immeubles, les responsables d'établissements scolaires, les habitants, sécurisation des sorties scolaires, de la voie publique, du marché, du lycée, règlement du stationnement, etc... etc...

Certes, dans notre ville nous avons un service prévention et citoyenneté (plusieurs personnes) qui travaillent de façon admirable et ils l'ont encore prouvé lors des problèmes survenus sur le parvis du Lycée Malraux. Je pense qu'il ne faudrait pas alourdir leurs missions si nous voulons qu'ils puissent les accomplir

De plus en plus de communes sont dans l'obligation de créer une police municipale pour contribuer à la réduction du sentiment d'insécurité de leur ville. C'est le cas de Creil, Nogent, Villers St Paul, St leu d'Esserent, Thiverny, St Maximin, etc...etc.. L'état n'est plus en mesure d'assurer ce travail comme il se doit et avec le commissariat de Creil qui vient de perdre 7 postes depuis la rentrée 2007 les choses n'iront pas en s'arrangeant....

L'aménagement du parking de la place de la mairie, le centre ville en zone bleue, une police municipale à Montataire voilà des propositions qu'il ne faudra pas perdre de vue dans les années qui viennent

Jean-Pierre Mercier

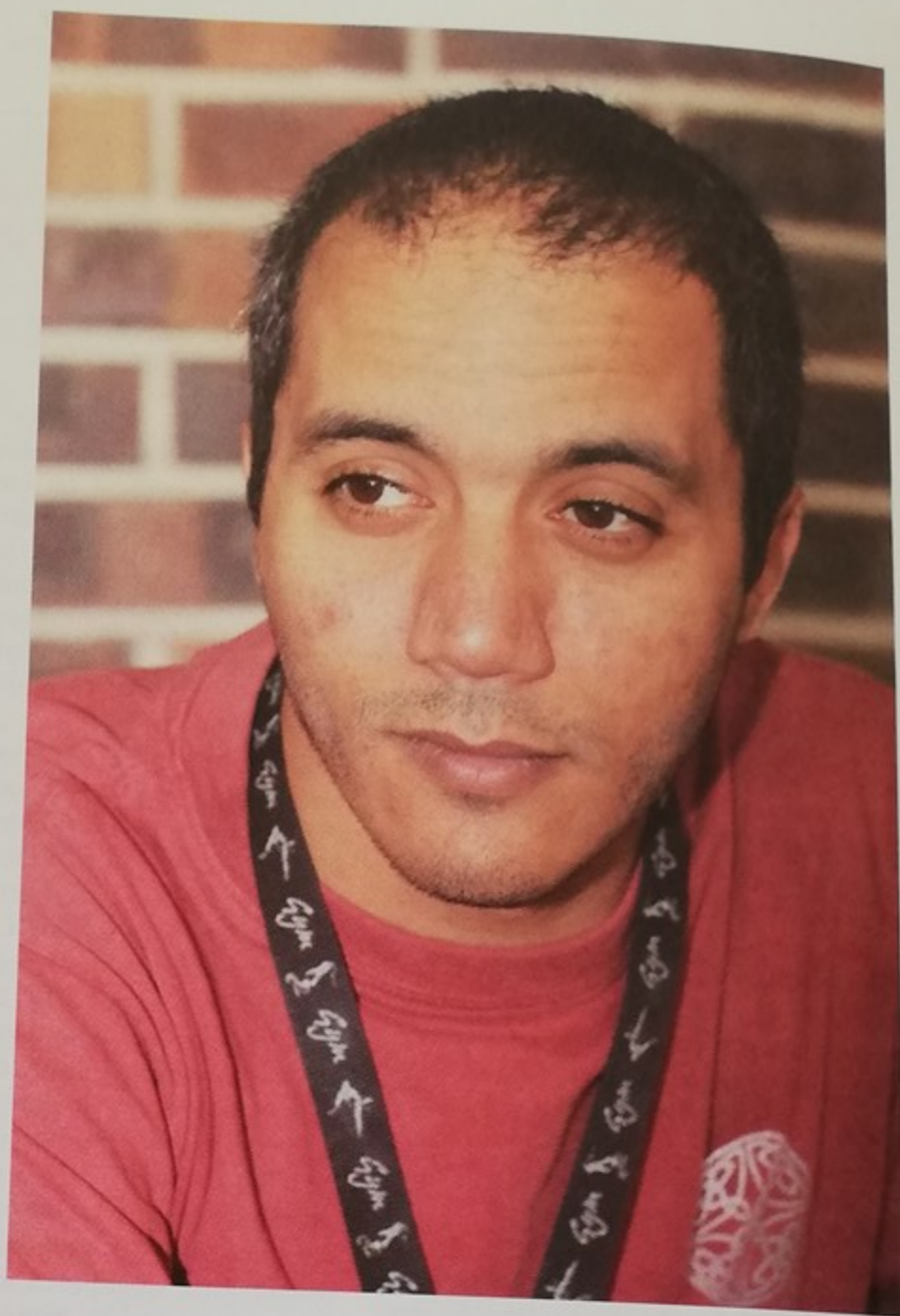
Les textes sont publiés tels qu'ils sont transmis à la rédaction
La contribution du groupe Montataire à gauche 100% n'est pas parvenue à la rédaction.

Un amateur acharné

Amateur acharné, c'est ainsi que Khalid Korchi se définit. On pourrait aussi dire passionné car lorsque Khalid tient une passion, il ne la lâche plus tant qu'il n'en a pas exploré toutes les facettes, épuisé toutes les sources de plaisir. Voici le portrait d'un homme qui ne fait pas semblant d'aimer.

Passion et plaisir, voilà deux mots qui vont bien à ce jeune homme de trente-trois ans qui conçoit mal «qu'on se force à faire les choses si l'on y trouve pas du plaisir». C'est bien pour cette raison qu'il se sent si bien à l'Espérance de Montataire, «ici on vient parce qu'on a envie de faire de la gymnastique, c'est une démarche volontaire».

Khalid Korchi est arrivé à l'Espérance il y a dix-huit ans, un peu par hasard puisqu'il venait inscrire sa petite sœur, «on m'a proposé d'essayer et ça m'a plu». Il a alors passé les étapes : élève, bénévole et entraîneur. C'est Gérard Rebuffel qui décèle chez le jeune homme des qualités pédagogiques qui pourraient en faire un bon entraîneur. Khalid se souvient avec émotion et gratitude de cet homme «qui savait donner et pas seulement exiger», ce qui lui fait dire aujourd'hui que «ce qui est le plus compliqué, c'est de savoir ce qu'on a à donner de part et d'autre, en tant qu'entraîneur mais aussi en tant qu'élève». Ce qui est en tout cas évident, c'est que Khalid Korchi aime partager ce qu'il sait, chez lui la transmission des connaissances s'apparente à une manière d'être, même s'il reconnaît que ce n'est pas toujours évident, «savoir faire les choses et les expliquer, ce sont deux questions différentes. Il faut savoir trouver les techniques, les mots pour qu'ils sachent faire...» C'est d'ailleurs parce qu'il ne s'imaginait pas pouvoir transmettre sa passion pour les lettres qu'il a abandonné son projet d'enseigner le français. Il a pourtant étudié quatre ans les lettres modernes à l'université, compulsant avec frénésie les grandes pages de la littérature, «je lisais toute la journée se souvient-il.



Mais apprendre des choses à des élèves qui sont là parce qu'ils y sont forcés, c'était pas mon truc».

Il a donc saisi l'occasion qui se présentait de devenir entraîneur à l'Espérance de Montataire, «je voulais transmettre l'amour d'une discipline, je pensais que ce serait la littérature, c'est finalement la gymnastique».

Ce qui devait pour lui n'être que temporaire dure depuis huit ans et il semble n'en retirer que du bonheur, du plaisir. Pourtant le club a changé, il ne ressemble plus à ce qu'il a connu «avant il y avait une ambiance familiale, parents et enfants étaient engagés dans le club, ce qui créait beaucoup de convivialité. Aujourd'hui beaucoup de parents ne veulent plus passer leur dimanche en compétition parce que les enfants pratiquent beaucoup d'autres activités. Alors nous avons créé une formule sans compétition». Khalid en parle sans amertume ni regret, c'est l'époque qui veut ça, «aujourd'hui on est davantage client de son club qu'adhérent». Mais pour lui le plaisir demeure car

il a appris au fil du temps à saisir les petits moments de joie, appris aussi «qu'ensemble on peut faire de grandes choses».

Un sentiment confirmé au sein du Photo club qu'il a rejoint il y environ quatre ans lorsqu'il a abandonné le dessin parce qu'à l'époque, les cours étaient rares, «j'essayais de dessiner les photos que je voyais dans les magazines». Il s'est donc mis à la photo, là aussi avec passion en piochant dans les magazines, sur Internet et au Photo club où il dit avoir trouvé une véritable «ambiance d'échanges, on met en avant le travail de tout le monde, sans hiérarchie». Aujourd'hui, il transmet ce qu'il sait à ceux qui débutent pour que leurs photos révèlent l'émotion qu'ils ont ressentie au moment de la prise, pour retrouver ce plaisir si cher à Khalid Korchi.

Les annonces des naissances, mariages et décès font l'objet d'une autorisation de la famille. Sans autorisation de sa part, nous ne pouvons pas publier l'annonce.

Etat-civil

Ils sont nés

Août 2007

MANY Karnaa, le 26.

Septembre 2007

PINGUET Nolan, le 1er,
BRIAND--DIALLO Mattéo, le 4,
REIN Méline, le 4,
FLAMANT--APTELL Erwan, le 7,
SCHLABOSKI Alice, le 6,
BENSAÏD Mehdi, le 11,
LOISEAU Cynthia, le 18,
LEFRANC--ALLOUACHE Yanis, le 20.

Ils se sont mariés

Août 2007

VARLET Alexandre et LEVASSEUR Sandrine, le 25.

Septembre 2007

COUALLIER Arnaud et ROBIN Delphine, le 1er,
MENUET Christophe et AUBY Jennifer, le 15,
DEMAZURE Christophe et DHAILLE Angélique, le 15,
VECKMAN Jean-Marc et DENEUVILLE Dina, le 22.

Ils sont décédés

Juillet 2007

VERMAND Maurice, 66 ans, le 20,
STÉFANO Ofelia, 91 ans, veuve DESHAYES, le 24.

Août 2007

LACROIX Jackie, 66 ans, le 3,
VAN DURMEN Michel, 77 ans, le 6,
DE WINTER Jeanne, 94 ans, veuve MATRAS, le 11,
DUHEM Jean-Luc, 54 ans, le 19,
BÉRARD Dominic, 56 ans, le 20,
DUPEYROUX Antoinette, 90 ans, veuve ANSELMET, le 21,
MANCHERON Maurice, 83 ans, le 22,
GRAZER Jean-Marie, 55 ans, le 26,
KALICZAK Anna, 89 ans, veuve JAECQUES, le 30.

Septembre 2007

GOUYE Auguste, 76 ans, le 1er,
OPDENHOVE Claude, 68 ans, le 1er,
MARTIN Marcel, 57 ans, le 6,
HUOT Nadège, 56 ans, épouse DAUPTAIN, le 12,
VANGRUNDERBECQ Denise, 88 ans, veuve FOUCRY, le 16.

Brèves

Inscriptions sur la liste électorale

Les nouveaux arrivants à Montataire doivent se faire inscrire sur la liste électorale.

Pour cela ils doivent se présenter avant le 31 décembre, munis de :

Pour les citoyens français la carte nationale d'identité ou d'une pièce d'identité et de la preuve de la nationalité française,

- d'un justificatif du domicile à leur nom et prénoms.

Pour les ressortissants de la Communauté Européenne

Ils ont également le droit de voter aux Elections Municipales et Européennes. Pour se faire inscrire sur la liste électorale, ils doivent présenter avant le 31 décembre :

- la carte de séjour,
- un justificatif de domicile à leur nom et prénoms,

- une attestation sur l'honneur manuscrite indiquant que l'intéressé jouit de ses droits civiques dans son pays.

- Les jeunes nés avant le 28 février 1990 sont en principe inscrits d'office depuis l'application de la loi de 1997. Il leur est cependant

conseillé de vérifier auprès du service Elections qu'il n'y a pas eu d'oubli.

Changement d'adresse sur la liste électorale

Les personnes qui changent d'adresse dans Montataire doivent également le signaler en Mairie. Elles doivent se munir des mêmes justificatifs que ci-dessus.

Recensement militaire

Les jeunes gens et les jeunes filles nés en août, septembre et octobre 1991 doivent se présenter en Mairie pour se faire recenser, à partir du jour de leur 16ème anniversaire et avant le 31 décembre 2007.

Se munir :

- du livret de famille des parents, la carte nationale d'identité ou du certificat de nationalité française,
- d'un justificatif de domicile.

Il leur sera remis une attestation de recensement à fournir lors de l'inscription à tous les examens et concours y compris le permis de conduire.

Rencontres thématiques

Maison des Associations

Rue de la Maternité à Creil

Comment parvenir au juste équilibre entre respect de l'environnement, équité sociale et croissance économique ?

D'ici à 2050, notre société devra impérativement répondre à la question cruciale de l'épuisement de ressources par la maîtrise d'énergies nouvelles et renouvelables.

La Ville de Creil et Serge Bernard-Luneau, Vice-Président de la CAC, ont le plaisir de vous convier à une conférence-débat sur le thème des nouvelles énergies :

Judi 29 novembre à 19 h 00
L'énergie, enjeu de civilisation

Réunion animée par Thierry Salomon,
Président de l'association négaWatt

Accueil des nouveaux habitants



Visite au
Centre de loisirs
Pierre Legrand



Découverte du
nouvel
Espace de
rencontres